

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

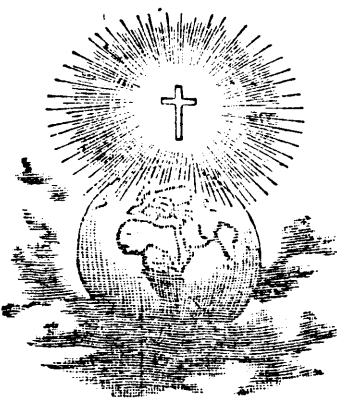
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal **JASCHEREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**

Curé du Cap-Santé,

Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET C^{IE}

1891

SOMMAIRE :

L'amour, 481.—Le caractère des assemblées de l'Armée du Salut, 481.—
Le R. P. d'Andilfret en police correctionnelle, 487.—L'institut des Frères des
Ecoles Chrétiennes, 488.—L'Eglise Catholique dans la Péninsule des Balkans,
(1800-1870), 488.—Petite chronique, 491.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 14	juin	—IV Pent. S. Basile.
Lundi, 15	"	—S. Vite, modeste et Crescence.
Mardi, 16	"	—S. Jean. Frs-Régis.
Mercredi, 17	"	—Féerie.
Jeudi, 18	"	—S. Sacrement.
Vendredi, 19	"	—S. Julienne de Falconiéri.
Samedi, 20	"	—De l'imm. Conception.

Restaurateur de Robson.



—:—
Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

—:—
 En vente partout — 50 centins la bouteille.

—:—
L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h. ; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6. 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC

L'AMOUR

L'amour est une grande chose, s'écrie l'auteur de l'Imitation. C'est du cœur en effet que viennent les grandes actions, les grands sentiments et les grandes pensées. C'est le cœur qui entraîne, qui décide les sacrifices, tous les dévouements et toutes les vertus. En un mot, c'est par le cœur, par l'amour, que l'homme devient noble, délicat et sublime ; par le cœur qu'il se donne après avoir déjà tout donné ; par le cœur qu'il fait les choses héroïques et qu'il s'immole.

Cependant, à côté des grandeurs et des sublinités du cœur de l'homme, il y a ses misères ; il y a les chutes du cœur et les dépravations de l'amour. Si tous les biens viennent du cœur de l'homme, tous les maux en viennent aussi. " C'est du fond corrompu du cœur humain, dit saint Marc, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les homicides, les vols, l'avarice, les malignités, les fraudes, les impuretés, les jalousies, les blasphèmes, l'orgueil, les obscurcissements, les folies. " Cela vient de ce que souvent l'amour s'égare, n'aime pas ce qu'il doit aimer ni comme il doit l'aimer, et devient de l'égoïsme. Alors l'homme, au lieu de s'élaner vers le vrai, le beau et le bien, se replie et se concentre en soi-même. Le cœur se matérialise, et devient incapable de toute élévation, de toute générosité et de toute énergie.

Le caractère des assemblées de l'Armée du Salut

La Cour d'Appel, siégeant à Montréal, a entendu dernièrement une cause à laquelle s'est trouvée mêlée " l'Armée du Salut. " En soi, le point en litige n'avait qu'une importance secondaire, puis-

qu'il se réduisait à une simple résiliation de bail entre propriétaire et locataire. Mais les faits et gestes de "l'Armée du Salut" étant venus en cause, il n'est pas sans intérêt et sans utilité de connaître ce qui s'est dit, de part et d'autre, sur ce sujet en particulier.

Comme nous venons de le dire, il s'agissait d'une demande en résiliation de bail, parceque, entre autres raisons alléguées, le locataire aurait permis à "l'Armée du Salut" de se servir de l'immeuble, et que celle-ci y aurait tenu des assemblées tellement désordonnées qu'il était continuellement exposé à être détérioré et incendié, et que ces faits ont été la cause que les compagnies d'assurance ont annulé les polices du propriétaire.

La Cour supérieure présidée par l'honorable juge Doherty, rendit jugement en faveur du demandeur, le 21 avril 1888, et immédiatement la cause fut portée devant la Cour d'Appel. Avant de reproduire certains passages des témoignages de la preuve et de la défense, nous tenons à mettre sous les yeux de nos lecteurs la conclusion du factum de l'Appelant, en leur laissant la tâche facile de mettre le doigt sur les erreurs qu'elle renferme.

" Dans ce pays par excellence où fleurissent toutes les libertés : liberté de parole, liberté d'opinion, liberté de la presse, liberté de suffrage, liberté de culte pour n'en nommer que quelques-unes, chacun a le droit de parler, de penser, d'écrire, de voter comme il l'entend et d'honorer à sa manière le Dieu auquel il a ouvert un temple dans son cœur. A cette liberté absolue qui laisse l'homme maître de lui-même, nul ne peut mettre obstacle. Elle ne connaît pas d'autres limites que, ce les de la loi et de la conscience. Et celui qui prie humblement le Dieu de sa croyance dans une chaumière ou dans une salle au toit et aux fenêtres mal fermés ne doit aucun compte à celui qui s'agenouille sous les voûtes resplendissantes des superbes cathédrales où brille le luxe et où s'étalent les splendeurs et la pompe de l'église romaine. Encore moins, après avoir été victime d'hostilités et de violences sans nom, inspirées par la plus farouche intolérance, doit-il, sous la sanction des tribunaux, être recherché en justice et condamné pour des torts imaginaires. "

ST-PIERRE, GLOBENSKY & POIRIER,

Avocats de l'Appelant.

Lai-sons maintenant parler quelques témoins.

Les Témoins de l'Appelant :

Lucien Tribout, professeur de français.

A quelle religion appartiennent les membres de " l'Armée du Salut ? "

R. A la religion de leur église.

Comment l'appellez-vous cette religion là ?

R. J'appelle cela la religion catholique.

La religion catholique et romaine ?

R. Non, peut-être.

Trouvez-vous que le protestantisme et le catholicisme romain sont la même chose ?

R. Il y a des différences, nécessairement.

Est-ce que ce sont des différences essentielles ?

R. Je les considère comme des différences de rites.

A quelle religion appartenez vous ?

R. J'appartiens à la religion catholique.

Louis Alphonse Poulain, collecteur.

Quel est le caractère des assemblées que tient l'Armée du Salut dans cette salle là ?

R. Sous le rapport de l'ordre, ce sont des assemblées très paisibles, en autant que les officiers de l'Armée y sont concernés.

Avez-vous jamais entendu parler contre les religions, contre aucune religion dans ces assemblées là ?

R. Loin de là, ce qu'ils enseignent là est exactement la même chose que dans les églises catholiques ; je ne vois pas de différence.

Est-il permis à un catholique romain d'assister à ces assemblées ?

R. Je crois que oui, et si c'était défendu j'y irais la même chose.

Annetto Wallas, capitaine d'état-major dans l'armée du salut.

Cherchez-vous dans ces assemblées là à faire changer quelqu'un de religion ?

R. Non, monsieur.

Alors, au point de vue de l'armée du salut, toutes les religions sont bonnes ?

R. Oui, monsieur.

Voulez-vous nous dire quelle est la doctrine que vous admettez ?

R. L'enseignement du Christ, l'enseignement des Apôtres.

Suivant quelle doctrine ?

R. Suivant la Bible.

Et la Bible interprétée par qui ?

R. Par l'Esprit de Dieu.

Qu'est-ce que vous voulez dire par là ?

R. C'est le St-Esprit.

Vous prétendez que c'est le St-Esprit qui interprète la Bible ?

R. Certainement.

Pour qui ?

R. Je ne sais pas ; il l'interprète par le moyen des hommes, mais je ne pourrais pas dire que c'est par un tel ou par un autre.

Je voudrais savoir comment le St-Esprit agit pour vous donner une bonne interprétation de la Bible, sur un passage de la Bible ?

R. Je crois que le St-Esprit doit faire connaître au cœur de tout homme ce qui est en accord avec la parole de Dieu.

Reconnaissez-vous que le même passage de la Bible peut être interprété de vingt manières différentes ?

R. Oui, monsieur.

Comment interprétez-vous cela ?

R. Chacun doit agir comme il l'entend.

Alors, le St-Esprit interprète de vingt manières différentes ?

R. Non, c'est selon l'intelligence de chacun de comprendre les révélations du St-Esprit.

Alors l'interprétation de la Bible est limitée, selon vous, à l'intelligence de celui qui lit la Bible ?

R. La conscience de tout homme doit lui faire voir la différence entre le bien et le mal.

Comment feriez-vous pour faire comprendre un ignorant qui vous dira qu'il interprète un passage de la Bible d'une manière et vous de l'autre ?

R. Je lui conseillerais de demander directement la lumière du St-Esprit.

Malgré cela il dit qu'il l'a demandée et il dit qu'il est toujours contre vous ?

R. Sa conscience est libre, l'Armée du Salut ne peut le convertir. Placide Séguin, journalier.

Vous appartenez à l'église catholique romaine ?

R. Oui, monsieur.

Vous appartenez à l'armée du salut ?

R. J'y vais le soir, mais je ne suis pas de l'armée du salut.

Vous n'y êtes pas enrégimenté, mais vous appartenez de principes à l'armée du salut ?

R. Oui, oui.

Savez-vous ce que c'est que la morale ?

R. Non, monsieur.

Adolphe Félix, machiniste.

A quelle religion appartenez-vous.

R. Je n'appartiens à aucune dénomination religieuse.

Qui interprète les Ecritures pour vous ?

R. Je les lis moi-même.

C'est vous qui êtes l'interprète des Ecritures ?

R. Oui, monsieur.

Sophie Ledoux.

A quelle religion appartenez-vous ?

R. Romaine catholique.

A qui allez-vous à confesse ?

R. Depuis que je vais à l'armée du Salut, je ne vais plus à confesse.

Vous avez changé de religion, n'est-ce pas, depuis que vous allez à l'armée du salut ?

R. Je n'ai pas changé de religion, mais je vais à l'armée du Salut.

Témoins de l'intimé.

Victor Baudet, commis.

Quel était le caractère de ces assemblées là, à l'intérieur de la salle, quand vous y êtes allé ?

R. A ce que j'ai pu voir, c'étaient des folies, des singeries, des affaires que l'on ne voudrait pas laisser faire aux enfants, c'était trop fou.

Vous dites que c'est une maison de désordres, n'est-ce pas ?

R. Oui, monsieur.

Comment ces désordres là arrivent-ils ?

R. Par le bruit qu'ils mènent entre eux et les mauvaises paroles qu'ils prononcent.

Vous considérez que ces assemblées là n'étaient pas honnêtes ?

R. Non, d'après moi ce n'étaient pas des assemblées honnêtes.

Avez-vous vu quelque chose de scandaleux à l'intérieur de cette salle là ?

R. Quand on les voit, les femmes et les garçons se chatouiller pendant leurs assemblées, ce n'est pas bien édifiant.

Vous les avez vus faire ?

R. Oui, je les ai vus faire ?

Comment font-ils cela ; comme ça arrive quelquefois dans les églises catholiques ?

R. Non monsieur, des folies de même et des scandales comme cela, n'ont pas lieu dans les églises catholiques.

Et vous jurez que c'étaient des membres de l'Armée du Salut ?

R. Oui, ce sont des membres qui se chatouillaient ainsi, car ils avaient des bandeaux, des insignes.

Joseph Giard, commerçant.

Quelle sorte d'assemblées tiennent-ils dans cette salle là ; chacun a sa manière d'honorer le bon Dieu ?

R. Suivant moi ce n'est rien, ça n'a pas aucune rime ni bon sens suivant moi.

Vous avez assisté trois fois, à ce que vous dites, à ces assemblées là ?

R. Oui monsieur.

Quels sont les exercices que l'armée du salut y a faits ?

R. Ils ont fait un sermon ou lecture, du chant et une prière à la fin.....

Ces prières là ont été faites à genoux ?

R. Plus ou moins à quatre pattes.

Jean Raymond.

Qu'est-ce que vous avez entendu dans la salle, lors des assemblées qui s'y sont tenues ?

R. Tous les soirs, après que les assemblées sont fermées, ils sont toujours à se chicaner.

R. Je vous demande : pendant les assemblées ?

Si un homme rit de les voir faire les fous comme ils font, ils frappent dessus à coups de bâton ; et les sacres s'en suivent. Ils ne donnent pas le temps à un homme de mettre son chapeau pour sortir.

-Vous avez entendu prêcher dans cette salle-là ?

R. Oui, monsieur.

Qu'est-ce qu'ils disaient dans leurs sermons ?

R. Ils prêchaient ni contre une religion ni contre une autre.

Alors qu'est-ce qu'ils disaient ?

R. Je ne me rappelle pas de tout ce qu'ils disaient : ils lisaient généralement dans la Bible.

Prêchaient-ils contre Notre-Seigneur ?

R. Non, ils prêchaient pour Lui. Quand il y en a un qui prê

che, il y en a une couple par derrière lui qui rient sur la plateforme ; il y en a un qui prêche et d'autres qui rient, des officiers de l'armée.

John O'Reilly.

Quand les gens de l'armée du salut n'ont rien à reprocher aux personnes qui sont là, est ce qu'ils leur donnent des coups de bâton.

R. Ils ont presque toujours quelque chose à reprocher. Si vous regardez de travers, pour rire ou pour faire la dissipation, ils s'en viennent près de vous autres et non pas d'une manière trop douce, et c'est ce qui occasionne le trouble, c'est toujours de même que les chicanes commencent là. (1)

Le R. P. d'Audiffret en police correctionnelle

Le président.—Avez-vous visé la loi sur l'enseignement ? (Mouvement d'attention.)

Le R. P. d'Audiffret.—Monsieur le président, ma thèse était générale, et, du point de vue élevé où je m'étais placé, le seul qui convienne à un homme de mon caractère, j'ai flétri de toutes les rigueurs de mon langage l'enseignement que je n'ai jamais appelé autrement que l'enseignement sans Dieu.

Au surplus, monsieur le président, je ne reconnais point de loi contre la loi ; je ne reconnais point de loi humaine contre la loi divine (Sensation.) Or, la loi divine me commandait de parler avec les évêques, avec Léon XIII, avec Notre-Seigneur Jésus-Christ (à ce moment le prévenu, d'une main tremblante d'émotion, montre le crucifix du tribunal), qui a dit aux puissances de la terre par la bouche de l'apôtre saint Pierre : " *Jugez vous-même s'il vaut mieux obéir aux hommes qu'à Dieu !* " (Sensation.)

Le président.—Mais la preuve que vous vous reconnaissez coupable d'avoir attaqué la loi française, c'est que vous avez dit, en terminant votre discours : " Et maintenant, mes frères, si la courageuse liberté de mon langage me valait l'apostolique fortune d'une condamnation à six mois de prison, il me semble que je porterais mes chaînes plus fièrement que vous ne portez, mesdames, vos bracelets d'or ! "

Le R. P. d'Audiffret. Il est vrai que j'ai tenu ce langage, et je

(1) Ces questions et ces réponses sont extraites textuellement des factums de l'Appelant et de l'Intimé, qui contiennent au long les dépositions des témoins, et suffisent pour renseigner parfaitement sur le caractère des assemblées de l'armée du salut.

vous remercie, monsieur le président, de vouloir bien le rappeler ici ; car c'est, de tous les passages de mon discours, celui *auquel je tiens le plus*.

Enfin, dit Paul de Cassagnac, voilà donc les hommes de Dieu qui se lèvent et se dressent pour le bon combat. Ne sommes-nous pas les catholiques d'autrefois, de toujours ? Ils n'ourent pas pour des tigres et des lions de la vieille Rome, auraient-ils peur des pourceaux de la franc-maçonnerie ?

L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes

Fondé à Reims, en 1680, l'Institut des Frères possédait, en 1888, 1240 maisons, et comptait, novices compris, 15,200 religieux, dont 11,820 en France, et 3,380 à l'étranger. Dans la Puissance du Canada, l'Institut dirigeait, en 1888, 43 écoles, dans lesquelles plus de 300 Frères donnent l'instruction à environ 14,000 élèves.

Les Frères sont venus s'établir au Canada en 1837. Le noviciat est à Montréal. On y a joint, en 1876, un noviciat *préparatoire*, et en 1887, un *scholasticat*. Ce corps enseignant est reconnu par l'Etat au Canada, et jouit entre autres droits de celui de recevoir des donations entre vifs et testamentaires.

Nul ne peut faire des vœux annuels avant 18 ans, des vœux triennaux avant 24, et des vœux perpétuels avant 28 ans.

Pour l'admission des postulants, s'adresser au Frère Visiteur du District, ou au Frère Directeur du noviciat dans lequel on désire être admis.

L'Eglise Catholique dans la Péninsule des Balkans, (1800-1890)

Un mot des communautés appartenant à d'autres rites que le rite latin.

1o *Rite grec uni*. Ce rite compte peu d'adhérents dans la Turquie d'Europe. Il y a néanmoins à Constantinople un évêque grec uni ; de plus les Pères grecs géorgiens ont une chapelle de leur rite à Férikeni et une autre à Péra. A part cela, il y a à Constantinople six prêtres de rite grec pur ; ils ont un séminaire où l'on enseigne le grec ancien et moderne, la philosophie et la théologie, et un petit catéchuménat pour les nouveaux convertis.

Ces Grecs purs se distinguent des Grecs melchites, qui sont de nationalité arabe et résident presque tous en Asie. Ces derniers toutefois ont une église de leur rite à Constantinople, avec une école qui comptait, en 1880, 117 élèves. Depuis plusieurs années, le petit sanctuaire de Féri-Keni, dédié à l'Immaculée Conception,

est devenu le centre d'un mouvent considérable de guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de N.-D. de Lourdes. De nombreux schismatiques accourent au sanctuaire de Marie demander la santé du corps, et ils trouvent souvent la guéri-on de l'âme à laquelle ils ne songeaient pas. On a vu jusqu'à des femmes turques venir se recommander à la mère de Jésus.

Il s'est produit à la suite un certain ébranlement de retour vers le Catholicisme, mouvement encore bien faible, mais qui prendra certainement des accroissements sérieux. A Malgara, ville de la Thrace, un pope est revenu à l'unité avec sa paroisse ; dans un village voisin, trois cents schismatiques se sont convertis ; à Césarée (Asie Mineure), il s'est fait, dans les derniers temps, un mouvement de retour accentué vers Rome et plus de cent Grecs ont abjuré récemment le schisme. Le nombre des Grecs unis du Vicariat de Constantinople s'élève aujourd'hui à près de 5,000.

Pour être protégés contre les persécutions du patriarche schismatique, les nouveaux convertis ont demandé à être reconnus en communauté distincte. A cause de leur petit nombre, la Porte a jugé plus expédient de les mettre jusqu'à nouvel ordre sous la juridiction civile du patriarche arméno-catholique. Au spirituel, ils relèvent du délégué apostolique de Constantinople.

2o *Rite arménien uni.*— De 1800 à 1830, les Arméniens catholiques, résidant dans la Turquie d'Europe, étaient soumis, au civil, au patriarche schismatique de leur nation, qui profitait de cette situation fautive pour les persécuter dans leur foi et les rançonner à merci. Touché de leurs souffrances, Pie VIII leur donna, en 1830, un archevêque primat, qui fut reconnu officiellement, par la Porte, en qualité de chef civil de la communauté catholique. En 1867, le siège patriarcal des Arméniens catholiques, qui était à Ezommar (Liban), fut réuni au siège primatial de Constantinople. Pie IX sanctionna cet arrangement par la fameuse bulle *Reversurus*, qui servit de prétexte à une poignée de libres penseurs arméniens, la plupart francs-maçons, pour susciter un schisme qui dura dix ans, de 1870 à 1880.

3o *Bulgares unis.*—A cause de l'importance qu'a prise le mouvement bulgare depuis trente ans, il ne sera pas sans intérêt d'exposer un peu en détail l'histoire de cette communauté.

C'est dans le cours du V^e siècle de l'ère chrétienne que les Bulgares, venus des bords du Volga, s'établirent aux embouchures du Danube. Ils étaient encore tous païens, et c'est seulement au IX^e siècle que leur roi Bogoris fut converti à la foi chrétienne par les saints apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode ; l'empereur Michel voulut être son parrain et lui donna son nom au baptême.

L'union existait encore entre Rome et Constantinople. Les Bulgares convertis se trouvèrent donc catholiques, et le nouveau roi chrétien, aussitôt après son baptême, se mit en rapports avec le Saint Siège. Il envoya au Pape des ambassadeurs pour lui demander des évêques latins et réclamer la solution de certains doutes.

Le Pape Nicolas 1er répondit à Bogoris en lui adressant une célèbre décrétale, qui est insérée au *Corpus juris*, et pour satisfaire aux pieux désirs du prince, il lui envoya un évêque latin et des missionnaires. C'était précisément à l'heure réfasto où Photius rompait avec Rome et inaugurait le schisme. Les Bulgares, encore jeunes dans la foi, subirent naturellement l'influence de l'Eglise de Constantinople, leur mère, et la suivirent dans sa malheureuse défection.

Mais comme ils trouvaient lourd le joug du patriarcat schismatique, au bout de deux siècles d'oppression, un de leurs meilleurs princes, Joannico, s'adressa à Innocent III et reconnut, avec tout son peuple, la suprématie spirituelle de l'Eglise de Rome.

L'indiscipline et l'ambition des croisés firent avorter ces espérances. Baudoin, empereur latin de Constantinople, ayant, sans motifs et contre la défense du Pape, déclaré la guerre à Joannico, fut vaincu, fait prisonnier et mis à mort par lui. Dès lors et jusqu'à la chute de l'empire franc, les Bulgares se montrèrent les ennemis implacables des Latins, et il ne fut plus question d'union avec Rome.

Le patriarche schismatique de Constantinople abusa de la situation pour traiter les Bulgares en peuple conquis, il mit toute sa politique à détruire leur nationalité. On leur envoya des évêques grecs, dont l'unique mission était d'extorquer à leurs ouailles le plus d'argent possible et de les greciser. Ils interdirent l'usage de la langue slave dans la liturgie et du bulgare dans les écoles. Opprimés politiquement par les Turcs et religieusement par leurs pasteurs, les malheureux Bulgares demeurèrent jusqu'au milieu du XIXe siècle dans un état d'abaissement à peine croyable.

Pendant la guerre de Crimée (1854), l'esprit de nationalité se réveilla fortement chez les Bulgares, comme parmi toutes les populations chrétiennes soumises au Sultan. Ils réclamèrent, auprès du patriarche de leur nation, le rétablissement du slave dans la liturgie et du bulgare dans l'enseignement. Leurs demandes ayant été rejetées, ils résolurent de secouer enfin le joug du Phanar.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante Heures auront lieu à S. Jean Baptiste de Québec, le 14 ; à l'île aux Grues, le 16 ; à N.-D. du Rosaire, le 18 ; à S. Gervais, le 20.

L'Encyclique sur la Question sociale a été expédiée le 9 mai aux évêques, sous plis cachetés. Elle comprend 57 pages *in-quarto*. C'est le plus long document pontifical rédigé par Léon XIII. La traduction anglaise est due à la collaboration du cardinal Manning et de Mgr Walsh, archevêque de Dublin. On affirme que la traduction française a été faite par le Pape lui-même. Il aurait dit : " Le style laissera peut-être à désirer un peu, mais ma pensée sera bien rendue. "

La nomination de Mgr Ferrata comme successeur de Mgr Rotelli est désormais certaine. Mgr Jacobini partira la semaine prochaine pour Lisbonne afin d'y prendre la succession du cardinal Vannutelli.

Mgr Rotelli a reçu l'avis officiel de sa nomination au cardinalat.

Le juge en chef de la Cour d'Appel de la Province de Québec, Sir A. A. Dorion, est décédé le 31 mai dernier, muni des secours de la religion, à l'âge de 73 ans.

M. l'abbé J. C. Laflamme, du Séminaire de Québec, a été élu Président de la Société Royale du Canada. Nos félicitations.

On dit que plusieurs citoyens de l'île-aux-Grues sont décidés à prendre des procédures pour empêcher la translation des restes du fondateur du collège de Sainte-Anne, M. l'abbé Painchaud, inhumés, comme l'on sait, dans le cimetière de cette paroisse.

La demande d'un coadjuteur par S. E. le Cardinal Archevêque de Québec est un fait certain, et à moins de retards imprévus il est probable que le nom du nouveau titulaire sera connu dans quelques semaines.

Mgr de Rimouski est parti le 1er juin, en tournée pastorale, et sera de retour dans sa ville épiscopale, le 30 juillet.

M. S. Mahou, curé de Ste-Blandine, précédera Sa Grandeur qui sera accompagnée de M. le chanoine Bornier, curé de St-Epiphanie, et de M. S. Fraser, assistant curé de l'Isle-Verte.

M. F. X. Dumais, ancien curé, gardera la paroisse de M. le chanoine Bornier pendant son absence, et M. André Audet, ancien curé, remplacera M. Fraser à l'Isle-Verte.

On est à construire une chapelle dédiée à la Bonne Ste Anne, à la station de Broughton, comté de Béauce. Cette chapelle est construite par les citoyens du Sacré-Cœur de Jésus, St Pierre de Broughton et Sacré-Cœur de Marie.

Le clergé et les citoyens de Montréal sont à prendre les mesures nécessaires pour que la cathédrale soit prête le printemps prochain.

Le procès du Frère Bidégaré poursuivant les RR. PP. Oblats on dommage, est commencé la semaine dernière.

Le Saint-Siège étudie un mode de réorganisation des Eglises de l'Amérique du Sud, pour le relèvement intellectuel, moral et ecclésiastique de ces Eglises trop longtemps négligées.

En attendant la tenue d'un Concile général, sur le type de celui de Baltimore, le Saint-Siège a décidé la réorganisation hiérarchique du Brésil avec seize évêchés, soumis à deux provinces ecclésiastiques : Bahia et Rio de Janeiro. Jusqu'ici il n'y avait que la province de Bahia et douze diocèses.

Le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, est décédé.

M. l'abbé Carrier est nommé vicaire à Ste-Jeanne ; M. l'abbé Garneau à St-Ambroise, et M. Coulombe à Ste-Foye.

Les églises de S. Augustin et des Ecurouils ont reçu, la semaine dernière, la visite d'un dévaliseur de trones. Mais comme les clefs du tabernacle sur lesquelles il a réussi à mettre la main, ne peuvent servir à cette fin, il est reparti bredouille. Il est entré dans l'église du Cap-Santé vers une heure, et comme les peintres étaient à leur besogne à ce moment là, il n'a pu opérer. Il était rendu à Deschambault lorsque le sergent Harpo lui a proposé de redescendre à Québec. Il est désirable que le *maximum* de la peine soit infligé dans un cas comme celui-ci.

L'abonnement, qui ne peut être pour moins d'un an et qui compte du 1 septembre de chaque année, est d'une piastre payable d'avance. L'envoi de 5 abonnements donne droit à un abonnement gratis. Si on le préfère, on peut s'abonner et acquitter son abonnement au No 4, rue S. Peiro, Québec, où toute communication pour la *Semaine Religieuse* doit être déposée au plus tard le *samedi matin*. Signaler toute irrégularité dans le service de distribution.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMBE & Co De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co.

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc.—M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | ^{EDITEURS} DE MUSIQUE

COIN DES RUES

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS
CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

==VIGNOBLES CANADIENS==

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.
ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

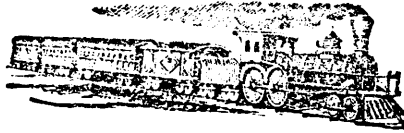
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

** QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX **

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRÉ

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commençant *DIMANCHE* le 31 mai 1891, les trains circuleront comme suit.

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 2.00 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 4.25 p. m.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 6.00 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m. et 5.40 p. m.

Les trains qui laissent Québec le dimanche matin à 6.00 et 8.20 heures n'arrêtent pas aux Stations intermédiaires et sont les plus avantageux pour les pèlerins.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant

G. S. CRESSMAN, Gérant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Decker Bros. N.-Y.,

Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,

Dominion & Cie.,

Gornwall & Cie.,

Burdet & Cie.,

Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

“ Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. ”

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUEBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.